

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Flers-Bourg, Flers-Neuf
2 à 52 ; 1 à 23 allée des Foyers

Ilot 9 (Flers-Neuf)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005310
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : lotissement concerté
Appellation : Ilot 9
Parties constituantes non étudiées : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, NC, 251 à 254

Historique

L'îlot 9 fait partie de la seconde série d'îlots programmés à la reprise de l'aménagement de Flers-Neuf suite à la convention tripartite et dans le cadre de la charte d'aménagement concerté de 1978. Tout comme l'îlot 2 avec lequel il est mis en promotion en 1979, il est conçu par le promoteur Logis Métropole, associé à l'architecte Philippe Legros, de l'agence GGK, également coordonnateur du quartier.

Le programme complète l'îlot 2 avec de l'habitat individuel en PLA (prêt locatif social aidé) : 40 maisons sont construites, identiques à celles de l'îlot 2.

La livraison a lieu en 1981.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1981 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Philippe Legros (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), Logis Métropole (SA) (promoteur, attribution par source)

Description

Installé sur un terrain d'1.4 hectare, l'îlot 9 constitue le pendant et le complément de l'îlot 2. Il est situé entre l'îlot 1 au nord, le groupe scolaire Paul-Fort au sud et les jardins familiaux à l'ouest, occupant ainsi la marge ouest du secteur de Flers-Neuf, en limite d'aménagement. Ceci explique sa vocation à accueillir de l'habitat individuel, moins dense (en effet la densité y atteint seulement 28 logements à l'hectare). Tardif (1979-1981), il témoigne de l'évolution que connaît l'aménagement de la ville nouvelle vers la création d'un tissu urbain de type classique - basé sur la rue - et le recours à une architecture d'inspiration traditionnelle et régionale.

L'accès automobile est assuré par le côté ouest de l'îlot, grâce à une impasse créée depuis la rue de Fives, l'allée des Foyers ; celle-ci, de façon étonnante, ébauche un maillage interne orthogonal qui semble avoir été destiné à être poursuivi dans les îlots voisins. Cette voirie interne dessine par ailleurs un îlot central de type urbain traditionnel occupé par un groupe de 11 maisons.

Enclavé dans le domaine routier, l'îlot 9 est en revanche très bien connecté au réseau piétonnier. Il est bordé à l'ouest par le chemin des Flots et à l'est par le chemin de la Flânerie, deux axes piétons majeurs du secteur. Ils sont reliés par le chemin des Flamands, qui traverse l'îlot de part en part.

Les 40 maisons, identiques à celles de l'îlot 2, s'alignent sur le maillage orthogonal que dessine l'allée des Foyers. Leur dessin, leur faible hauteur et les matériaux utilisés évoquent le répertoire rural traditionnel : brique et tuiles, toits à longs pans, porches à colonnes.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; béton

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : opération enclavée ; habitat individuel ; îlot d'habitat groupé

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve-d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 2 EP 34. **Tableau de bord 1981**. ÉPALE, [1981].
- AC Villeneuve d'Ascq. Série W : 103 W 19. **L'extension ouest du quartier de Flers-Bourg : Tableau de bord 1979**, ÉPALE.

Illustrations



L'entrée sud-ouest de l'îlot, allée des Foyers. À gauche le chemin du Flot, axe piéton nord-sud qui traverse tout le secteur Flers-Neuf.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901303NUCA



Maisons alignées sur l'allée des Foyers. L'entrée et l'accès au garage sont installés sous un porche, dispositif qui rythme la façade.

Phot. Pierre Thibaut

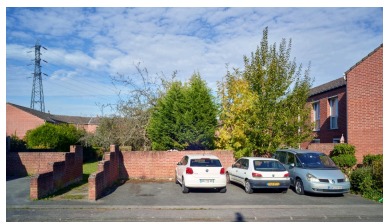
IVR32_20185901308NUCA



Le cœur de l'îlot central, occupé par les jardins, est traversé par deux venelles dont l'intersection constitue un petit espace collectif.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901322NUCA



Au sud-est l'îlot central, simplement clos par un parking, s'ouvre sur l'allée des Foyers.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901304NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les ilots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Flers-Neuf (IA59005302) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Flers-Bourg,

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



L'entrée sud-ouest de l'îlot, allée des Foyers. À gauche le chemin du Flot, axe piéton nord-sud qui traverse tout le secteur Flers-Neuf.

IVR32_20185901303NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maisons alignées sur l'allée des Foyers. L'entrée et l'accès au garage sont installés sous un porche, dispositif qui rythme la façade.

IVR32_20185901308NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le cœur de l'îlot central, occupé par les jardins, est traversé par deux venelles dont l'intersection constitue un petit espace collectif.

IVR32_20185901322NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Au sud-est l'îlot central, simplement clos par un parking, s'ouvre sur l'allée des Foyers.

IVR32_20185901304NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation